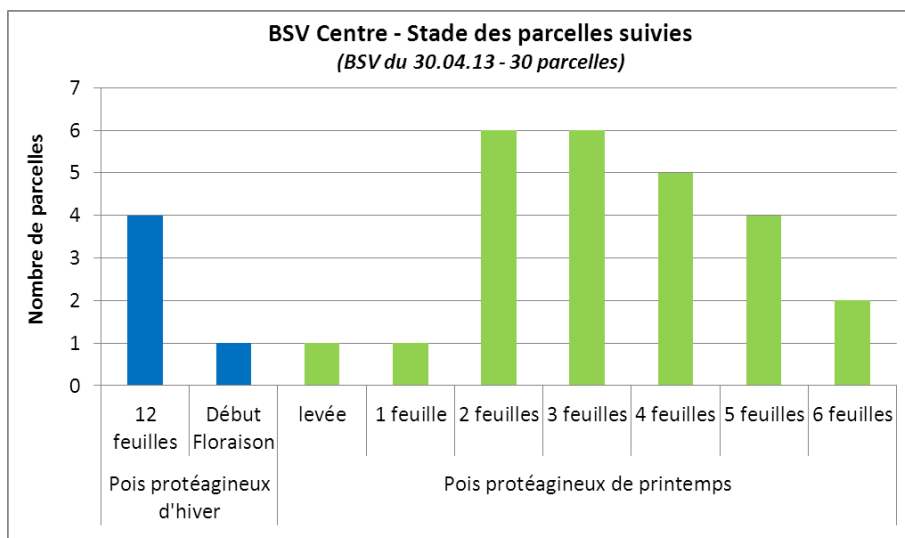


5 parcelles de pois d'hiver et 25 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

STADES

Pois d'hiver : les parcelles observées sont à 12 feuilles pour la plupart et une parcelle est à Début Floraison.

Pois de printemps : toutes les parcelles sont dorénavant levées et les stades s'échelonnent jusqu'à 6 feuilles.



THRIPS DU LIN ET DES CEREALES (*Thrips angusticeps*)

Seuil de nuisibilité



Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre en moyenne 1 thrips par plante (*sur un comptage de 10 plantes par parcelle*) entre le stade 80-90 % des plantes levées (*ligne de semis visible*) et le stade 6 feuilles. Pour une meilleure représentativité, faire plusieurs comptages par parcelle.

Toutefois la présence de thrips, même en grande quantité, n'engendre de dégâts importants que lorsque les pois ont une levée lente, liée à de mauvaises conditions climatiques (*températures froides notamment*).

Etat général

17 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de thrips : **une très faible présence est relevée sur seulement 3 parcelles** (0.1 à 0.2 thrips en moyenne).

Les parcelles de pois de printemps qui n'ont pas encore atteint le stade 4 feuilles doivent faire l'objet d'une surveillance de la présence de thrips, excepté si un traitement de semences spécifique a été employé. A partir de 4 feuilles, on peut considérer que le risque est plus faible. **Les épisodes pluvieux annoncés ne seront pas favorables à l'activité des thrips.**

SITONES DU POIS (*SITONA LINEATUS*)

Seuil de nuisibilité

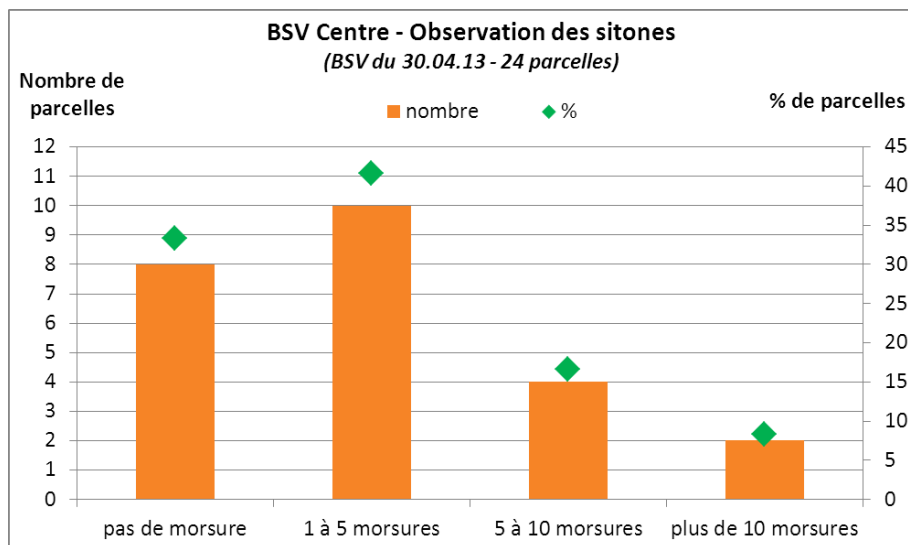
Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre en moyenne 5 à 10 encoches (*note de 2*) par plante sur les premières feuilles (*sur un comptage de 10 plantes par parcelle*) entre la levée et le stade 6 feuilles.

Etat général

24 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de sitones : **6 parcelles ont atteint le seuil de nuisibilité.**



P. TAUPIN / ARVALIS



Les populations de sitones ont progressé depuis les dernières observations. Les pluies régulières et le temps nuageux prévus pour le reste de la semaine freineront leur activité.

La surveillance des parcelles est nécessaire, excepté si un traitement de semences spécifique a été employé.

OISEAUX

Etat général

La présence d'oiseaux est relevée dans 2 parcelles de pois de printemps (dégâts estimés à moins de 20%). Des colombidés ou des corvidés ont été identifiés sur ces parcelles.

LIMACES



A. CHABERT / ACTA

7 parcelles de pois de printemps ont fait l'objet d'une observation de limaces : la présence de jeunes grises (*Deroceras reticulatum*) est relevée sur 1 parcelle.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



P. HAUPRICH / ARVALIS

Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

Etat général

22 parcelles de pois ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : les 5 parcelles de pois d'hiver et 1 parcelle de pois de printemps présentent des symptômes, tandis que les autres parcelles de pois de printemps sont indemnes.

3 parcelles de pois d'hiver portent des nécroses sur tiges (d'environ 2 à 5 cm de haut) qui ont progressé depuis les dernières observations. Les 6 parcelles atteintes ont des ponctuations sur la moitié inférieure des plantes, avec de 2 à 100% du feuillage touché (1 parcelle d'hiver déjà fortement touchée la semaine dernière, dont la moitié supérieure des plantes est également atteinte sur 10% du feuillage).

L'ascochytose (anciennement appelée anthracnose) a légèrement progressé selon les parcelles. La pluviométrie régulière annoncée pour les prochains jours sera favorable au développement de cette maladie. Les parcelles de pois, tout particulièrement d'hiver, doivent faire l'objet d'une surveillance.

MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très peu probable d'observer des contaminations primaires.

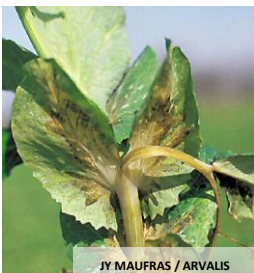
Etat général

10 parcelles de pois (dont 3 hiver) ont fait l'objet d'une observation de mildiou : **toutes sont indemnes.**



E. VANNETZEL / ARVALIS

BACTERIOSE DU POIS (*PSEUDOMONAS SYRINGAE*)



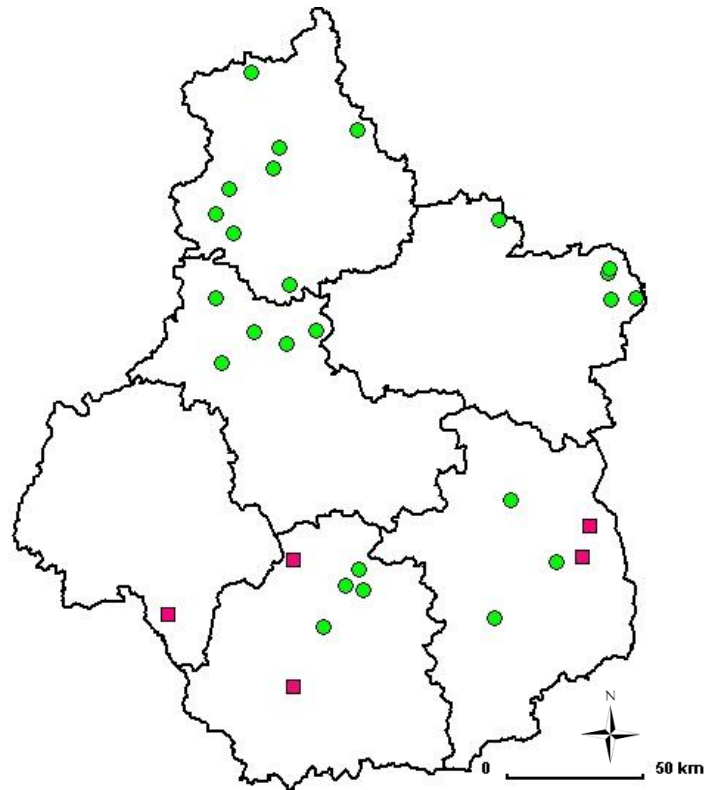
JY MAUFRAS / ARVALIS

Etat général

9 parcelles de pois (dont 3 hiver) ont fait l'objet d'une observation de bactériose et **toutes sont indemnes.**

Annexes

Localisation des parcelles de protéagineux suivies pour la réalisation du bulletin du 30/04/13.



- Parcelles de pois de printemps (25)
- Parcelles de pois d'hiver (5)

Bulletin co-rédigé par ARVALIS-Institut du végétal et la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir, avec la relecture de la Chambre d'Agriculture du Loiret, à partir des observations réalisées cette semaine par : Agriculteur (EARL Domaine du Bois de Chênes-Plault/36, Lallier/28), AGRIAL, AXEREAL, CA28, CA36, CA41, CA45, FDGEDA du Cher, SAS PINGOT THOREAU, SCAEL et UCATA.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.